

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2021-11 (2021-06-03)

Mise en candidature aux postes d'administrateurs

Vous avez un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine ? Voici une occasion de contribuer aux travaux du Conseil d'administration 2021-22 en posant votre candidature à l'un des postes à combler lors de l'Assemblée générale annuelle 2021 de l'APVA.

Le Conseil d'administration compte huit (8) membres et les mandats sont de deux (2) ans et peuvent être renouvelés. Tout membre en règle de l'APVA peut poser sa candidature. Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés. Les membres du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) et les Président(e)s des comités d'environnement et d'architecture seront désignés par le Conseil lors de sa première séance.

Quatre (4) membres du CA actuel sont en fin de mandat et pourraient solliciter un renouvellement soit : M. Pierre Desbiens (Président), Mme Mimi Pontbriand (Présidente comité d'architecture), M. le juge Pierre Jasmin (Administrateur) et Mme Élise Lacoursière (Secrétaire). Un cinquième membre soit M. André Beaulieu qui occupait le poste de vice-président a perdu qualité par la vente de sa propriété en avril dernier. Les trois (3) autres membres du CA sont en cours de mandat : il s'agit de Mme Josette Bossy (Responsable des marinas), M. Denis Provencher (Président du comité de l'environnement) et M. Guy Pelletier, trésorier.

Il est facile de soumettre votre candidature. Il s'agit simplement de remplir le [formulaire en ligne](#) et de le transmettre, par courriel, d'ici le 16 juillet 2021 à minuit au Secrétaire du Conseil : conseil@villasdelanse.com. Votre candidature doit être présentée par un/une membre en règle de l'Association. Toutes les candidatures seront soumises à l'attention de l'Assemblée générale.

Idéalement, le candidat ou la candidate doit :

- Avoir un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine;
- Être disponible pour participer aux séances du Conseil;

- Jouir d'une plus grande disponibilité s'il/elle devient membre du Bureau ou assume la présidence d'un comité;
- Avoir un profil personnel et professionnel compatible avec la fonction;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de la bureautique.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du CA actuel si vous désirez en savoir un peu plus sur le Conseil et son fonctionnement.

Élise Lacoursière,
Secrétaire du conseil d'administration
conseil@villasdelanse.com